

Information clientèle

Modalités de renouvellement de contrat par correspondance

Pour toute opération de renouvellement réalisée par correspondance, **a minima 10 jours avant la date d'échéance mentionnée sur le contrat original** :

1. **contacter l'accueil téléphonique de l'établissement** (03 26 86 76 10) pour connaître le montant exact des intérêts et droits dus sur le contrat échu ou adresser une demande par courriel via l'adresse mel suivante : contact@credit-municipal-reims.fr ;

L'accueil téléphonique est accessible durant la période des travaux, chaque mercredi de 14h à 16h30.

2. **transmettre par voie postale**, sous pli libellé à l'attention du Crédit Municipal de Reims, 5 rue Henri Jadart 51100 REIMS,

le contrat original de couleur bleue (pas de copie)

la copie recto / verso de la pièce d'identité en cours de validité du déposant

la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois libellé précisément aux nom et prénom du déposant

- documents recevables par nos services : facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou portable ; échancier mentionnant une date d'édition de moins de 3 mois ; quittance loyer non manuscrite ; document fiscal récent

la copie du livret de famille (le cas échéant)

une enveloppe retour affranchie, libellée à vos nom, prénom et adresse

3. **établir sur le compte bancaire du Crédit Municipal de Reims, un virement à hauteur du montant préalablement vérifié auprès de nos services, des intérêts et droits dus sur le contrat échu (N° IBAN présent en haut à gauche sur le contrat original bleu).**

4. **rester en éveil et s'assurer du bon retour par courrier postal de vos nouveaux contrats originaux.**

Lorsque le dossier est complet, le Crédit Municipal de Reims se charge de renouveler vos contrats et de vous retourner, par voie postale, les nouvelles reconnaissances de dépôts originales.

Attention, le renouvellement par correspondance est une facilité offerte aux clients. L'établissement ne peut être tenu responsable du non acheminement des plis par les services de La Poste.

Pour tout questionnement complémentaire :

- contactez l'accueil téléphonique au 03 26 86 76 10, accessible chaque mercredi de 14h à 16h30 ;
- ou postez un courriel à l'adresse : contact@credit-municipal-reims.fr